



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°12

REUNION du 04 et 08 Octobre 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU.

Excusé : Bernard DELORME

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

FMI

Pour rappel voir l'article 76

L'établissement de la feuille de match informatisée est obligatoire pour toute les divisions jusqu'à la D6. Les raisons qui nous sont données pour expliquer les absences de saisies informatiques sont quelquefois légères. En effet, l'oubli de code, la non transmission de code entre dirigeants, l'utilisation d'une tablette pour deux équipes, sans oublier celle qui revient le plus souvent l'absence de connexion internet au stade le jour du match.

Il est bon de rappeler que la connexion internet n'est utile qu'avant le match pour rentrer les infos de chaque équipe jusqu'au dimanche midi. Ensuite pendant le match et après celui-ci cet accès internet n'est pas nécessaire. Vous n'aurez besoin du WIFI uniquement pour transmettre la feuille après la rencontre, soit du stade si celui-ci est équipé, soit du domicile d'un dirigeant.

Une fois mis de côté toutes ces raisons, seuls un problème mécanique lié à la tablette elle-même, ou un mauvais paramétrage sur Footclub pourraient être bloquant.

Pour info veuillez prendre connaissance sur le site du District des trois étapes indispensables à la bonne utilisation de la FMI.

Pour tout problème contacter Sylvain FAUCUIT ou Eric THIVOLLE.

Le rapport d'absence FMI est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous : (-ctrl + clic droit)

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/5703a30e84648b9527e30db1a57f8767.pdf>

Demande de modification de date de match sur Footclub

Il y a trop de demande de modification de date de match, d'inversion, de changement d'horaire, qui se trouvent sans réponse de la part du club sollicité.

Rappel de l'article 13.2 :

Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre doivent obligatoirement être saisies sur Footclub au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre sauf pour la catégorie D6 dont le délai est ramené à 5 jours.

Toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- 1) Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail)

- 2) Saisie sur Footclub par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre.

Le club demandeur doit donc s'assurer que le club sollicité est d'accord avant d'effectuer la demande de modification sur Footclub. Le club sollicité devra accepter la demande rapidement.

COURRIERS RECUS

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable :

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable :

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

L'équipe de MAUVES 3 est forfait général, elle est remplacée par l'équipe de PORTES LES VALENCE 3

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

CHAMPIONNAT :

Deux clubs n'ont pas saisi le résultat de leur rencontre respective dans les délais. Ils seront amendés.

COUPE « PAUL GATEAUD » :

Tirage effectué par MR.POMMIER Michel

Quinze clubs inscrits, donc sept matches de barrage et un exempt.

Quinze clubs inscrits, donc sept matches de barrage et un exempt.

AS LE PIC/ES MALISSARD le 02/11 à 20 h.

CFE TOULAUD/RPTS VALENCE le 29/10 à 19 h 30

VALENCE CONSEIL DEPT/RHONE CRUSSOL FOOT 07 le 29/10 à 19 h 30.

BOURG LES VALENCE/AS PTT VALENCE le 02/11/ à 20 h 45.

AME SPORT GUILHERAND/FC EYRIEUX EMBROYE le 29/10 à 19 h 45.

AS VEORE MONTOISON /FL GUILHERAND GRANGES le 29/10 à 20 h 30.

FC CHABEUIL/AS SFAM ROMANS le 02/11 à 21 h 15.

EXEMPT : VAL. AS PORTUGAISE.

Prévoir du temps pour les prolongations et les tirs au but.

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

COMPTE RENDU REUNION PLENIERE VETERANS 2018/2019

Remerciements à l'ensemble des clubs pour leur présence et qui nous accordent une soirée pour le démarrage de la saison 2018/2019.

Remerciements pour leur présence à Messieurs :

- Jean-François VALLET, Président du District.
- Jacques MARON, Vice- Président Délégué et Président de la Commission Championnats, Coupes Seniors.
- Stéphane MONTALBANO, Responsable Vétérans.
- André GALICE, Responsable Vétérans.
- Sylvain FAUCUIT, Directeur Administratif.

RETOUR SUR LA SAISON 2017/2018

64 équipes engagées dont cinq ont fait forfait général dès le premier mois de compétition.

L'US Pont la Roche a gagné la phase finale du Championnat et Mours la phase finale de la Coupe, bravo à eux.

Constats :

- Plus d'une centaine de matches non joués ce qui fausse le championnat.
- Disparités importantes selon les clubs : certains ont joué la quasi-totalité des matches, d'autres la moitié.
- Non renvoi des feuilles de match, feuilles de matches incomplètes
- Des irrégularités constatées (feuilles de matches remplies après le match, feuilles de matches avec plus de 10 joueurs inscrits, participation de joueurs licenciés non vétérans, participation de joueurs non licenciés, etc.)
- Peu d'échange entre le District et les clubs.

SAISON 2018/2019

Comme la saison dernière, 64 équipes engagées. Cette saison, le championnat se déroulera en deux phases comme en D6 : une phase avant Noël, l'autre après. La deuxième phase permettra de faire des poules de niveau homogène. Les poules sont constituées de 5 ou 6 équipes.

La FMI est mise en place cette saison. Elle devrait permettre d'éviter de commettre certaines irrégularités. Son application sera obligatoire à partir de la quatrième journée de championnat.

Les dates retenues pour la 2^{ème} phase du championnat seront publiées sur le PV début octobre au plus tard.

La Commission rappelle que les reports des matches et changements d'horaire, doivent être demandés par Foot Club, douze jours avant la date initiale prévue au calendrier et confirmés par mail officiel du club au District.

Les matches reportés devront se jouer sous un mois sous peine de match perdu aux deux équipes.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les dates retenues pour la Coupe, et le tirage du 1^{er} tour seront effectués début octobre.
- Ce début de saison a obligé la commission à travailler dans l'urgence en raison d'engagement tardif et de retrait d'équipes en championnat.
- Rappel des règles :

Pour le hors-jeu, c'est la ligne des 16 m qui doit être utilisée.

Pour la surface de réparations, si cette ligne est tracée sur le terrain, elle sera utilisée. Si cette dernière n'est pas tracée elle correspondra à la largeur du terrain au 16 m
Dégagement du gardien à la main ou au pied balle au sol.

Sylvain FAUCUIT, a ensuite assuré une formation FMI auprès des clubs présents.

FUTSAL :

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02